



Gestion de portefeuilles RBC

Plus qu'un investissement

Que vous y recouriez pour assurer une croissance à long terme ou tirer un flux de trésorerie régulier de votre épargne, le programme Gestion de portefeuilles RBC constitue une solution de placement perfectionnée qui offre les éléments essentiels pour réussir dans la conjoncture, qui est complexe et en rapide évolution.

Cependant, ce programme vous propose bien plus qu'un simple investissement. Il vise à vous donner la latitude nécessaire pour mener le train de vie que vous souhaitez, tout en ayant la certitude que votre argent est géré selon vos objectifs.

« Ma vie ne se résume pas à des chiffres. Il devrait en être de même pour mon programme d'investissement. »



Le programme Gestion de portefeuilles RBC s'adresse particulièrement aux investisseurs suivants :

- › ceux qui n'ont pas le temps, les connaissances ni l'envie d'analyser les marchés ou de gérer leurs placements ;
- › ceux qui désirent optimiser le rendement obtenu par rapport aux frais de placement qu'ils paient ;
- › ceux qui ont de la difficulté à effectuer le suivi de leurs divers placements ;
- › ceux qui souhaitent confier leurs placements à une société fiable qui les gèrera en leur nom ;
- › ceux qui désirent investir un capital supérieur à 100 000 \$, à titre individuel ou comme ménage.

Avantages de traiter avec nous

En tant que client du programme Gestion de portefeuilles RBC, vous profiterez de nombreux avantages, dont les suivants :

- › **Conseils de placement personnalisés** : Un planificateur financier RBC attitré travaille avec vous pour définir vos objectifs et mettre en œuvre une stratégie qui sera revue périodiquement.
- › **Plus de temps pour vous** : Vos placements sont suivis et rééquilibrés périodiquement par RBC Gestion d'Actifs Inc., afin que vous puissiez vous concentrer sur d'autres aspects importants de votre vie, comme la famille, la carrière ou la gestion d'une entreprise.
- › **Rendement des fonds dépensés** : Le programme comporte un barème d'honoraires régressif dans le cadre duquel les frais que vous payez diminuent au fur et à mesure qu'augmente la valeur des placements de votre ménage dans le programme.
- › **Gestion de placements réputée** : RBC Gestion d'Actifs Inc. supervise vos placements. Nous sommes l'une des sociétés de placement les plus grandes et les plus réputées du Canada, où nous gérons un actif de plus de 90 milliards de dollars* pour le compte de particuliers.
- › **Communications fréquentes** : Vous recevrez des rapports trimestriels détaillés, qui comprendront des taux de rendement personnalisés et des commentaires sur les rendements, afin de vous aider à suivre la progression de votre portefeuille et à savoir exactement comment votre argent est géré.

* en date du 31 décembre 2009

« Je n'ai pas le temps d'analyser les marchés ni de surveiller mes placements sur une base quotidienne. »





« Je veux traiter avec un conseiller attitré avec qui je pourrai discuter de mes placements. »

Fonctionnement du programme

Tout commence par votre planificateur financier RBC et vous

La relation que vous entretenez avec votre planificateur financier RBC figure au cœur du programme Gestion de portefeuilles RBC. Votre planificateur collabore avec vous pour acquérir une connaissance approfondie de votre situation personnelle, notamment vos objectifs financiers et liés au style de vie, votre tolérance au risque et votre horizon de placement.

Il élabore ensuite un plan et vous recommande le profil d'investissement qui cadre le mieux avec la stratégie que vous avez choisie. Que vous souhaitiez tirer un flux de revenu régulier et prévisible de votre portefeuille ou saisir des occasions de croissance à l'échelle mondiale, il existe un profil d'investissement qui vous convient.

Votre planificateur financier RBC vous rencontrera au moins une fois l'an pour revoir vos placements et s'assurer qu'ils correspondent toujours à votre situation.

La gestion professionnelle permet de veiller à ce que votre portefeuille ne dévie pas de la stratégie choisie

La prospérité repose sur la capacité de composer avec une conjoncture en constante évolution. La répartition de l'actif pour chaque profil de placement – la composition en actions, en obligations et en espèces – est revue et rajustée continuellement selon les recommandations formulées par le Comité des stratégies de placement RBC (CSPR). Dirigé par Dan Chornous, chef des placements, ce comité regroupe des représentants chevronnés du domaine du placement qui proviennent de divers secteurs de RBC. Il se réunit périodiquement pour analyser les tendances macroéconomiques mondiales, élaborer des méthodes d'évaluation des risques et repérer les occasions qui se présentent sur les marchés financiers.

Très systématique et fondée sur le travail en équipe, cette approche à l'égard des études de marché mondiales, de l'élaboration de portefeuilles et de la gestion de placements garantit que vos placements sont toujours en position favorable, compte tenu de la conjoncture actuelle et de nos perspectives sur l'économie et les marchés financiers mondiaux.

Notre dynamisme sous-jacent

Une fois le profil d'investissement adéquat choisi, votre argent est investi dans des portefeuilles privés RBC. Ceux-ci constituent les pierres d'assise de votre portefeuille. Bien qu'ils s'apparentent aux fonds communs de placement, les portefeuilles privés RBC se distinguent dans le fait qu'ils détiennent habituellement moins de titres, imposent des placements minimaux plus élevés et ne sont accessibles qu'à certains clients de RBC, dont ceux du programme Gestion de portefeuilles RBC.

Vous informer

Les communications fréquentes font partie intégrante du programme Gestion de portefeuilles RBC. Outre le soutien que vous recevrez de votre planificateur financier RBC, votre relevé trimestriel vous procure un taux de rendement personnalisé et un sommaire détaillé des opérations. Vous obtiendrez aussi un bulletin destiné aux clients, qui vous fournit, en temps opportun, des renseignements sur les événements survenus sur les marchés, les perspectives économiques de RBC Gestion d'Actifs et la façon dont votre argent est géré.

Les clients qui détiennent un compte Gestion de portefeuilles RBC non enregistré recevront aussi chaque année un dossier fiscal complet qui facilitera grandement la production de leur déclaration de revenus.

« Je désire avoir la certitude que j'ai pris la bonne décision à l'égard de mes placements. »



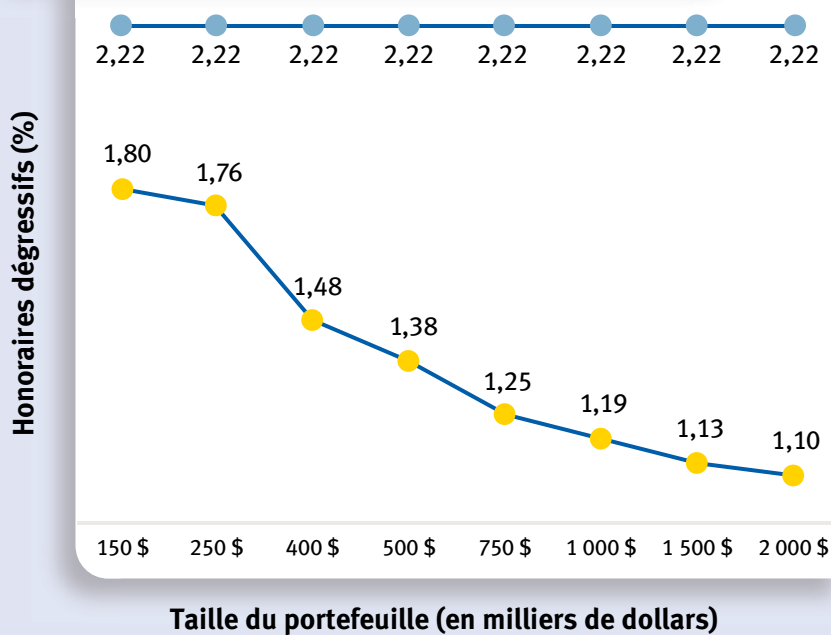


Reconnaître l'importance de votre relation

Les frais de gestion de placements se fondent sur un barème des honoraires régressif, ce qui signifie que les frais que vous payez diminuent au fur et à mesure qu'augmente la valeur totale de vos placements dans le programme. En plus de la commodité associée au fait de confier tous vos placements à la même institution, le « regroupement par ménage » tient compte, au moment du calcul des frais, de l'importance de l'actif placé dans le programme par votre ménage (l'actif du ménage comprend tous les comptes Gestion de portefeuilles RBC détenus à la même adresse et qui vous appartiennent ou appartiennent à votre conjoint, à vos enfants ou même à votre société de portefeuille personnelle). L'exemple ci-dessous vous indique les avantages que vous retirez du recours à ce barème régressif.

« Je veux obtenir un rendement satisfaisant par rapport aux frais que je paie. »

Barème de frais de Gestion de portefeuilles RBC



- % des honoraires du portefeuille profil équilibré de Gestion de portefeuilles RBC
- Ratio des frais de gestion (RFG) moyens des fonds communs de placement équilibrés*

* Morningstar. En date du 31 décembre 2009

Pour en savoir plus sur le programme **Gestion de portefeuilles RBC**, communiquez avec votre planificateur financier RBC ou rendez-vous sur notre site Web à www.rbcga.com/RBC:Sx7FU471A8UACkBwftU/solutions/managed-portfolios-program.html.

Si vous n'avez pas de planificateur financier attiré, rendez-vous à votre succursale **RBC Banque Royale** locale ou composez le **1 800 668-FOND (3663)** pour parler à un représentant RBC.



**RBC Gestion
mondiale d'actifs**SM

Le programme Gestion de portefeuilles RBC est géré par RBC Gestion d'Actifs Inc. et vendu par Fonds d'investissement Royal Inc. Les investisseurs versent des frais mensuels à Fonds d'investissement Royal Inc. en fonction de la valeur liquidative de leur compte. RBC Gestion d'Actifs Inc. reçoit une partie des frais mensuels. RBC Gestion d'Actifs Inc. n'impute aucuns frais de gestion aux portefeuilles privés RBC pour le programme, et les investisseurs ne paient pas de frais de souscription ou de suivi pour les achats, rachats ou échanges de parts faits dans le cadre du programme. Veuillez lire la convention de compte et les documents qui s'y rattachent, ainsi que le prospectus des portefeuilles privés RBC sous-jacents, avant d'investir dans le programme Gestion de portefeuilles RBC. Les comptes Gestion de portefeuilles RBC et portefeuilles privés RBC ne sont pas garantis, leur valeur fluctue souvent et leurs rendements antérieurs ne se répètent pas nécessairement.

RBC Gestion mondiale d'actifs (RBC GMA) comprend RBC Gestion d'Actifs Inc., Phillips, Hager & North gestion de placements ltée et RBC Global Asset Management (U.S.) Inc., qui sont des entités juridiques distinctes en propriété exclusive de la Banque Royale du Canada.

© Marque déposée de la Banque Royale du Canada. RBC Gestion mondiale d'actifs est une marque de commerce de la Banque Royale du Canada. Utilisation sous licence.
© RBC Gestion d'Actifs Inc. 2010.